

UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE POUR LA COMMUNE



Steeve Seyeux, policier municipal a pris ses fonctions le 15 juillet.

Un service de Police Municipale vient d'être créé dans la commune. Steeve Seyeux, auparavant responsable du service de Police Municipale du Pouliguen a intégré les effectifs de la commune le 15 juillet en tant que responsable du nouveau poste de Police de la commune. Un véhicule spécifique a aussi été acheté par la collectivité pour répondre aux besoins des différentes missions. Le nouveau service municipal sera complété par un autre agent dont le recrutement est prévu d'ici la fin d'année. Ce nouveau service a pour objectif d'exercer des missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre : sûreté, sécurité, actions de préventions diverses, gestion de conflits de voisinage, gestion des animaux dangereux et errants, police funéraire, police de la route, police de l'environnement, constat d'urbanisme, surveillance de la voie publique, sensibilisation à la sécurité routière auprès des jeunes et des automobilistes... La présence de ce service de Police Municipale permettra aussi de proposer aux habitants «l'opération tranquillité vacances» sur le territoire de la commune. En cas d'absence et après en avoir fait la demande via un formulaire dédié, les habitants peuvent signaler leur absence de leur domicile afin que des passages de vérification soient régulièrement effectués pendant leur absence. Ce service est gratuit et une copie des demandes est aussi transmise à la Brigade de gendarmerie nationale.

TROIS QUESTIONS À...

MATHIEU ROUSSEL *ADJOINT À LA CITOYENNETÉ ET À LA SÉCURITÉ*

Pourquoi la mise en place de ce nouveau service ?

A l'échelle de notre commune, de nombreux sujets méritent d'être traités par des professionnels, ça concerne aussi bien la gestion du marché, les problèmes liés au stationnement, à la circulation, aux contrôles d'urbanisme, aux animaux errants... Il existe de nombreuses règles concernant le bien vivre ensemble, nous souhaitons qu'elles soient bien appliquées et respectées. Le conseil Municipal a donc fait ce choix de créer une Police Municipale. C'était une promesse de campagne.

Nous souhaitons que Brissac Loire Aubance conserve sa quiétude et la présence d'un service de Police Municipale aux côtés de la brigade de gendarmerie va y participer grandement.

Quels sont les moyens mis en œuvre par la commune dans le cadre de ce nouveau service ?

Steeve Seyeux, responsable du poste de police Municipale a intégré les effectifs de la commune cet été. Le recrutement d'un second policier municipal est en cours pour permettre d'assurer la continuité du service. Un Agent de Surveillance de la voie publique fait aussi partie des effectifs. Des bureaux dédiés à la Police Municipale vont être aménagés au rez-de-chaussée de la Mairie et le service dispose aussi désormais d'un véhicule tout terrain.

Quels en sont les objectifs à moyen terme ?

L'objectif premier reste la prévention, que ce soit en terme de sécurité routière, de citoyenneté, d'incivilité. En zone rurale la Police Municipale est aussi investie des pouvoirs de la police de l'eau et peut intervenir auprès des agriculteurs ou des chasseurs. Dans les écoles, les policiers interviendront régulièrement pour préparer les élèves au permis piéton. Ce service permettra aussi un meilleur suivi des incivilités de toutes sortes et, si c'est nécessaire, les policiers seront amenés à verbaliser les contrevenants pour faire respecter l'ensemble des lois qui s'appliquent sur le territoire de la commune.

